



Assemblée générale

Distr.: Limitée
10 juin 2004

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques de
l'espace extra-atmosphérique**
Quarante-septième session
Vienne, 2-11 juin 2004

Projet de rapport

Additif

Chapitre II

Recommandations et décisions

B. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)

1. Conformément à la résolution 58/89 de l'Assemblée générale, le Comité a examiné un point intitulé "Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)".
2. À la 518^e séance, le 3 juin 2004, le Comité a, conformément aux dispositions du paragraphe 29 de cette résolution, convoqué à nouveau le groupe de travail chargé d'élaborer un rapport destiné à l'Assemblée afin qu'elle puisse examiner et évaluer, à sa cinquante-neuvième session, la suite donnée aux recommandations d'UNISPACE III et étudier les mesures et initiatives qui pourraient encore être prises. À la même séance, M. Niklas Hedman (Suède) a été élu Président du groupe de travail.
3. À la [...] séance, le [...] juin, le Comité a fait siennes les recommandations du groupe de travail (voir annexe [...] au présent rapport) et a approuvé le projet de rapport du Comité tel qu'il a été finalisé par le groupe de travail pour présentation à l'Assemblée générale, qui l'utilisera pour son examen et son évaluation de la mise en œuvre des recommandations d'UNISPACE III.
4. Le Comité a noté que, conformément à la résolution 58/89 de l'Assemblée, le Sous-Comité scientifique et technique avait, à sa quarante et unième session



convoqué le Groupe de travail plénier, sous la présidence de M. Muhammad Nasim Shah (Pakistan), pour examiner la suite donnée aux recommandations d'UNISPACE III.

5. Le Comité était saisi, pour l'examen de ce point, du projet de rapport sur l'application des recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (A/AC.105/L.255 et Add.1 à 8, A/AC.105/2004/CRP.6 et A/AC.105/2004/CRP.17).

6. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les présentations suivantes ont été faites au Comité:

a) "La mise en place concertée, au plan international, d'une constellation aux fins de la prévision des catastrophes et de la surveillance de l'environnement dans le monde", par Wang Keran (Chine);

b) "L'observation de la Terre: retombées positives pour l'humanité", par C. Lautenbacher Jr. (Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre);

c) "La constellation Vulcan au service de la surveillance des catastrophes naturelles et des communications", par K. Boyarchuk (Fédération de Russie).

7. Le Comité a remercié les présidents et les membres des 12 équipes instituées à sa quarante-quatrième session, ainsi qu'à la quarantième session du Sous-Comité scientifique et technique, pour leur travaux et pour les efforts qu'ils ont déployés en vue de faire avancer l'application des recommandations d'UNISPACE III dans leur domaine de compétence.

8. Le Comité a noté avec satisfaction que 9 des 12 équipes lui avaient présenté leur rapport final à sa quarante-sixième session ainsi qu'au Sous-Comité scientifique et technique à ses quarantième et quarante et unième sessions (A/AC.105/823, par. 60).

9. Le Comité a noté avec satisfaction que l'Équipe chargée de l'application de la recommandation 14 relative aux objets gravitant sur une orbite proche de la Terre avait présenté un rapport intérimaire au Sous-Comité scientifique et technique, à sa quarante et unième session.

10. Le Comité a pris note avec satisfaction du rapport de l'Équipe chargée de l'application de la recommandation 9 relative au partage des connaissances sur l'état d'avancement de ses travaux.

11. Le Comité a noté avec satisfaction que les équipes avaient dégagé un certain nombre de mesures concrètes et pratiques en vue de l'exécution de projets pilotes.

12. Le Comité s'est accordé à penser que la mise en place d'équipes chargées de l'application des recommandations d'UNISPACE III que les États Membres jugeaient prioritaires avait été une bonne chose et que les contributions de ces équipes pouvaient aider à orienter ses propres travaux.

13. Le Comité a souligné l'importance que revêtait l'application des recommandations d'UNISPACE III. Il a rappelé qu'il appartenait aux États Membres, au Bureau des affaires spatiales, sous la direction du Comité et de ses organes subsidiaires, aux organismes intergouvernementaux chargés de la

coopération multilatérale et à d'autres organismes compétents dans le domaine spatial de mettre ces recommandations en œuvre.

14. Le Comité s'est accordé à penser qu'il importait d'établir le lien entre ses propres travaux et les grandes priorités mondiales en matière de développement, en particulier celles définies par la Commission du développement durable dans le cadre de l'application des recommandations du Sommet mondial pour le développement durable.

15. Le Comité a noté qu'il y avait des analogies entre les travaux du Comité et les questions étudiées par l'intermédiaire du Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre, en ce qui concerne en particulier l'application des recommandations d'UNISPACE III par le Comité. Il a également noté que le Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre avait été créé à l'issue du Sommet sur l'observation de la Terre, tenu à Washington, le 31 juillet 2003, et chargé d'établir un plan de 10 ans pour la création d'un ou de plusieurs systèmes intégrés, coordonnés et durables d'observation de la Terre afin de surveiller en permanence l'état de la Terre, de mieux comprendre ses processus dynamiques, de renforcer les capacités de prévision de l'état du système terrestre et de continuer à exécuter les obligations conventionnelles en matière d'environnement. Le Comité a noté de plus que les États Membres, et particulièrement les pays en développement, pourraient contribuer aux travaux du Groupe de travail spécial afin de faire avancer la coordination et le partage des connaissances dans le domaine de l'observation de la Terre depuis l'espace.

16. Le Comité a noté qu'au titre des activités que le secrétariat temporaire de la quatrième Conférence de l'espace pour les Amériques menait pour appliquer le Plan d'action adopté par cette conférence¹, le Gouvernement colombien avait entrepris d'organiser un séminaire intitulé "Programme d'activités aérospatiales pour la Colombie: l'expérience latino-américaine", qui se tiendrait du 24 au 27 juin 2004 à Rio Negro (Colombie). Le séminaire devait servir à échanger des données d'expérience, en Amérique latine, dans les Caraïbes et dans d'autres régions, sur la création d'un organisme spatial appelé à faciliter l'accès aux avantages socioéconomiques découlant du recours aux technologies spatiales.

17. Le Comité a noté que l'Assemblée générale, au paragraphe 41 de sa résolution 58/89 avait estimé que, lors de l'examen des moyens de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, il pourrait envisager des moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale en s'appuyant sur les exemples fournis par la Conférence de l'espace pour les Amériques. Le Comité a de plus noté que, au paragraphe 24 de cette résolution, l'Assemblée avait relevé que les États Membres de la région de l'Amérique latine et des Caraïbes souhaitaient institutionnaliser cette conférence.

18. Le Comité a noté que le rapport annuel sur la célébration internationale de la Semaine mondiale de l'espace en 2003, établi par la Space International Association en coopération avec le Bureau des affaires spatiales, a fait l'objet d'une publication spéciale (ST/SPACE/23).

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Supplément n° 20 (A/57/20), annexe II.*

19. Le Comité a pris note avec satisfaction des rapports des États Membres sur la promotion et l'organisation des actions de communications avec le public marquant la Semaine mondiale de l'espace.

20. Une délégation a estimé que l'application des recommandations d'UNISPACE III aiderait considérablement à relever les défis de l'avenir, en particulier la pauvreté, la dégradation du milieu ambiant, les catastrophes naturelles et l'amenuisement des ressources énergétiques.

21. Une délégation a estimé que les équipes devraient poursuivre leurs travaux pour définir encore et appliquer des plans d'action en répertoriant les moyens, buts et tâches dont dépend leur exécution complète.

22. Une délégation a estimé que les équipes avaient recensé un certain nombre de mesures concrètes et pragmatiques visant à exécuter les projets pilotes, dont la mise en œuvre intégrale serait entravée par l'absence des ressources suffisantes. Cette délégation a estimé que des pays développés pouvaient jouer un rôle considérable pour aider les pays en développement à appliquer les recommandations d'UNISPACE III en versant des contributions au fonds d'affectation spéciale du Bureau des affaires spatiales de l'ONU, notamment en encourageant les entités non gouvernementales et l'industrie privée à verser des contributions, laissant une marge de manœuvre suffisante pour permettre au Bureau d'utiliser ces ressources afin d'appliquer les recommandations d'UNISPACE III conformément aux priorités définies par le Comité.

23. Une délégation a estimé que la communauté spatiale devait envisager de présenter concrètement la contribution essentielle que la science et la technologie spatiales apportent à l'évolution d'une société mondiale de l'information à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information qui se tiendra à Tunis en novembre 2005.

H. Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2006-2007

24. En application du paragraphe 13 de la résolution 58/89 de l'Assemblée générale et conformément aux mesures relatives aux méthodes de travail du Comité et de ses organes subsidiaires approuvées par l'Assemblée générale dans sa résolution 52/56 du 10 décembre 1997, le Comité a examiné la composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2006-2007.

25. Le Comité a noté que le Groupe des États d'Europe occidentale et autres États avait approuvé la candidature de M. Gérard Brachet (France) au poste de président du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la période 2006-2007.

26. Le Comité a noté que le Groupe des États d'Afrique avait approuvé la candidature de M. Paul R. Tiendrebeogo (Burkina Faso) au poste de second vice-président et rapporteur du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la période 2006-2007.

27. Le Comité a noté que le Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes avait approuvé la candidature de M. Raimundo González Aninat (Chili) au poste de président du Sous-Comité juridique pour la période 2006-2007.

28. [...]

I. Questions diverses

1. Cadre stratégique proposé pour la période 2006-2007

29. Le Comité était saisi du cadre stratégique pour le programme des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la période biennale 2006-2007, tel qu'il figure dans le document A/59/6 (Prog. 5). Le Comité a approuvé le cadre stratégique.

30. Le Comité a pris note du fait que ce cadre stratégique identifiait les domaines prioritaires en vue de l'application des recommandations d'UNISPACE III, y compris en rapport avec les mesures recommandées dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable et avec le Plan d'action du Sommet mondial sur la société de l'information².

2. Composition du Comité

31. Conformément à la résolution 58/89 de l'Assemblée générale, le Comité a examiné la demande d'adhésion de la Jamahiriya arabe libyenne.

32. Le Comité a rappelé que l'Assemblée générale avait demandé que le Comité, comme les groupes régionaux, mène des consultations constructives, en tenant compte du principe de la répartition géographique équitable, afin qu'elle puisse à sa cinquante-neuvième session parvenir à une décision positive et finale concernant la participation de la Jamahiriya arabe libyenne aux travaux du Comité.

33. Le Comité a également pris note de la demande d'adhésion de la Thaïlande.

34. Le Comité a convenu que la Jamahiriya arabe libyenne et la Thaïlande devraient devenir membres à part entière.

3. Participation aux travaux du Comité

35. Conformément au paragraphe 48 de la résolution 58/89 de l'Assemblée générale, le Comité a étudié les moyens de permettre aux États Membres et aux entités dotées du statut d'observateur de participer dans de meilleures conditions à ses travaux. Il a rappelé que dans sa résolution 58/89, l'Assemblée générale l'avait prié d'arrêter des recommandations précises à ce sujet à sa quarante-huitième session, en 2005.

36. [...]

² Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002 (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2.

4. Ajout d'un point à l'ordre du jour du Comité

37. [Le Comité était saisi d'une proposition de la République arabe syrienne en vue de l'inscription d'un nouveau point de l'ordre du jour, intitulé "Espace et archéologie" (A/AC.105/2004/CRP...)]

38. [Le Comité a décidé que ce point serait inscrit à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session. Il déciderait à cette session, en fonction de l'avancement des travaux en 2005, s'il fallait le maintenir à l'ordre du jour des sessions ultérieures.]

5. Présentation spéciale

39. Compte tenu de la précieuse contribution de Karl Doetsch (Canada), Président des trente-huitième, trente-neuvième et quarantième sessions du Sous-Comité scientifique et technique, aux travaux du Comité, et en particulier de son rôle dans la mise en place d'un mécanisme pour l'application des recommandations d'UNISPACE III, le Comité a convenu que M. Doetsch ferait, à la quarante-huitième session, une présentation spéciale sur les aspects scientifiques et techniques des travaux du Comité et l'avenir.

J. Calendrier des travaux du Comité et de ses organes subsidiaires

40. Le Comité a convenu du calendrier provisoire ci-après pour ses sessions et celles de ses sous-comités en 2005.

	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Sous-Comité scientifique et technique	21 février-4 mars 2005	Vienne
Sous-Comité juridique	4-15 avril 2005	Vienne
Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique	8-17 juin 2005	Vienne
